

---

Don du citoyen Boutel, de Franqueville (Eure), qui offre 27 livres en numéraire et une ancienne pièce de monnaie, et offre de combattre pour la patrie, lors de la séance du 6 thermidor an II (24 juillet 1794)  
Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Don du citoyen Boutel, de Franqueville (Eure), qui offre 27 livres en numéraire et une ancienne pièce de monnaie, et offre de combattre pour la patrie, lors de la séance du 6 thermidor an II (24 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 469;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1982\\_num\\_93\\_1\\_24297\\_t1\\_0469\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24297_t1_0469_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 21/07/2021

nous conjurons tous ses ennemis et nous saurons toujours nous montrer dignes de la Cause Sainte de la Liberté et de l'Egalité.

S. et f.

Les membre du C. de Corresp. de la Sté Républ. d'Antibes :

R. DESGENETTES (*Présid.*), GUIDES (*Comm<sup>re</sup>*),  
PLAUCHEUX, N. GRAILLIER (*Comm<sup>re</sup>*).

## 21

**Jacques Boutel de la commune de Franqueville, département de l'Eure, offre en don patriotique 27 liv. en numéraire et une ancienne pièce de monnoie frappée en l'année quinze cent, offre de partir après la moisson pour aller joindre ses deux fils qui combattent les ennemis de la liberté.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (1).**

[*Franqueville, 24 mess. II*] (2).

« Citoyen,

J'ai[,] le 12 courant, déposé entre les mains du buraliste de la poste de Brionne, une somme de 27 liv. en 4 écus de 6 liv. et un de 3, avec une vieille pièce d'argent, que j'ai adressés au citoyen président de la Convention, pour faire agréer cette petite somme que je donne en dom patriotique pour la deffence de la patrie.

C'était pour lors le citoyen Lacoste qui etait president, il a du recevoir cet argent avec ma lettre; je t'en prie, citoyen président, de lui demander si véritablement il a reçu cette somme, et si il la reçuel[,] qu'il m'honore d'un petit mot de réponse, car je suis fort inquiet de savoir si il a touché au nom de la Convention cette modique somme. S. et F. Ton concitoyen ».

J. BOUTEL.

Voicy mon adresse : jacques Boutel, commune de Franqueville, départem[en]t de l'Eure, à Brionne (3).

[*Franqueville, 12 mess. II*].

« Citoyen président,

Jacques Boutel, âgé de 53 ans, véritable sans-culotte de la commune de Franqueville, département de l'Eure, district de Bernay, canton d'Har-court, né de pauvres parens et sans éducation, a toujours regardé depuis qu'il a acquis un peu de connaissance, les rois et leurs vils courtisans, ainsi que le ci-devant clergé, comme des monstres et les plus cruels ennemis du genre humain. Grâce à l'Etre suprême et à nos respectables représentans, ils sont anéantis ces animaux voraces, et il se persuade très fort que jamais aucun tigre de même nature ne souillerons le territoire de la République française, ou nous avons recouvré notre chère liberté.

(1) P.V., XLII, 156.

(2) C 311, pl. 1233, p. 4 et 5.

(3) Note marginale : « Reçu le bon le 16 Messidor. DU-CROISI ».

Ce n'est pas assez, citoyen président, que j'abhore le nom des rois, je déteste aussi leurs effigies, pourquoi je fais passer à la Convention le peu de numéraire que je possède, qui consiste en 4 écus de 6 liv. et un de 3, avec une autre pièce d'argent portant aussi effigie d'un ancien tiran, fabriqués en 1500 et tant, que j'ai trouvés dans ma mazure le 21 prairial, qui était le lundi de la Pentecôte, vieux stile, en remplissant des ornières, elle se trouva au bout de ma pioche, et je lui brisa[i] la figure, de façon que si le scélérat n'ust pas été mort, je l'ust assommé, et criai aussitôt : vive la République, vive la Convention; fut-il le dernier des tirans, je redoublerais mes coups.

Je t'en prie citoyen président, de faire agréer ce petit don patriotique à nos respectables représentans pour la défence de notre aimable patrie, et pour anéantir au plutôt les tirans coalisés, et leurs esclaves, avec soumission de ma part d'envoyer une plus grande somme qu'and j'en auray gagné; même j'offre mon corps si la patrie en a besoin, après la moisson, pour rejoindre mes deux enfans qui sont partis de la première réquisition, pour les encourager. Quoique d'un âge avancé, je me flatte, pour cette cause, en valloir bien un jeune.

Je t'en prie Citoyen président, de dire à la Convention que l'on méprise, dans nos environs, les jours de décade et que les jours des ci-devant dimanches et fêtes sont pour la plupart des jours de rassemblement et de joye, et je crois que tout ceci dérive du souffle des ci-devant prêtres; les véritables sans-culottes sont hués par cette ligue infernale, qui croient aux fêtes et dimanches et nom à la décade.

Les corps constitués n'ont pas assés de nerf à cet égard, il me semble qu'ils devraient faire dissiper ses rassemblemens sur tout dans ses jours là, et ne leurs permettres de bals et divertissemens que les jours de décade. Il nous faut en ce moment de l'énergie et du courage; ça va, et ça ira toujours bien. S. et F. »

J. BOUTEL.

## 22

**Le citoyen Philippos, commandant la garde nationale d'Aubenton, rend compte du désintéressement du citoyen Jean-Baptiste Martin tisserand, de la commune d'Iviers, qui a remis le secours qu'il recevoit de la République, à raison de ses deux fils, défenseurs de la patrie, pour être distribué à de plus nécessiteux que lui.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (1).**

[*s.d.*] (2).

Citoyens.

Tous les faits qui peuvent servir à propager le patriotisme, le désintéressement ne doivent point être ignorés des représentans

(1) P.V., XLII, 156.

(2) C 314, pl. 1255, p. 16.